

Durée d'application de la déviation de la RD1212

Pour les Médiévales : du samedi 9 août à 6h jusqu'au dimanche 10 août à 20h sans interruption (nuit comprise).

Pour la brocante le vendredi 15 août de 6h à 20h

Organisation générale de déviation de la RD1212 (en jaune sur le plan)

La RD1212 sera déviée à partir du rond-point des Rafforts via les Varins, empruntant ainsi la route des Belles, la route des Varins, la route de l'Arly et la route des Grabilles.

La RD1212 restera ouverte du rond-point des Rafforts à la pharmacie en sens unique avec possibilité de redescendre par la route des Varins qui reste ouverte à la circulation.

Circulation interdite dans le centre ville (zone verte sur le plan)

La circulation est totalement interdite sur le tronçon de RD1212 allant de la Maison de la Montagne au parking de la Maison de la Presse inclus. Cet espace sera transformé en zone piétonne entièrement dédiée à la fête.

Route du Marais / route du Crystal d'Arly : cas particulier

L'accès à ces deux rues sera très restreint car le parking du chalet des Aubrines devient piéton durant la fête. La Police Municipale filtrera l'accès par la barrière située près de la Maison de la Presse afin de permettre aux riverains ou locataires de rejoindre ou quitter leur domicile. Ces personnes doivent toutefois limiter leurs déplacements et ne passer en voiture qu'en cas de réelle nécessité. Les personnes ayant besoin de circuler régulièrement sont invitées à laisser leur voiture stationnée en dehors de la zone piétonne. L'accès sera libre dans la nuit, entre le samedi 9 août 19h30 et le dimanche matin 9h.

QUARTIERS DONT L'ACCES EST MODIFIE

Route de la Tonnaz / route des Granges / allée de l'église

Pour accéder, emprunter le début de la route de Belvarde puis l'allée du Pré Joli et la route de l'Aiguille du Midi avant de tourner à droite dans l'allée du Facteur, qui permet de rejoindre la route de la Tonnaz.

Pour sortir, passage par l'allée du Facteur et descente devant la pharmacie avant d'aller rejoindre le rond-point des Rafforts.

L'ensemble de cet itinéraire (aller comme retour) sera organisé en sens unique pour faciliter la circulation.

Nous vous invitons à rouler au pas dans l'allée du Facteur.

Disposition particulière pour l'accès du secteur de l'allée de l'église : les riverains habitant allée de l'église et au début de la route de la Tonnaz disposeront d'un accès réservé, un point de contrôle étant installé face à l'hôtel La Griyotire.

9 et 10 août 2014 / 15 août 2014



Fermeture du centre ville à la circulation automobile Déviation de la RD1212

A l'occasion de deux manifestations organisées dans le centre village, la Route Départementale 1212 (RD1212) va être déviée en direction des Varins. Le secteur piéton est agrandi jusqu'au chalet des Aubrines (Maison de la Presse) inclus et demandera donc une organisation particulière pour les riverains durant ces journées.

L'an dernier, le public a grandement apprécié la fermeture du centre du village aux voitures durant les Médiévales, puis la brocante du 15 août. Le progrès en terme de sécurité et de convivialité a été considérable.

L'opération est donc reconduite cette année, mais **le secteur fermé aux voitures est agrandi**, ce qui va engendrer des perturbations pour des riverains qui n'étaient pas concernés l'an dernier, à savoir les personnes habitant **route du Marais et route du Crystal d'Arly**.

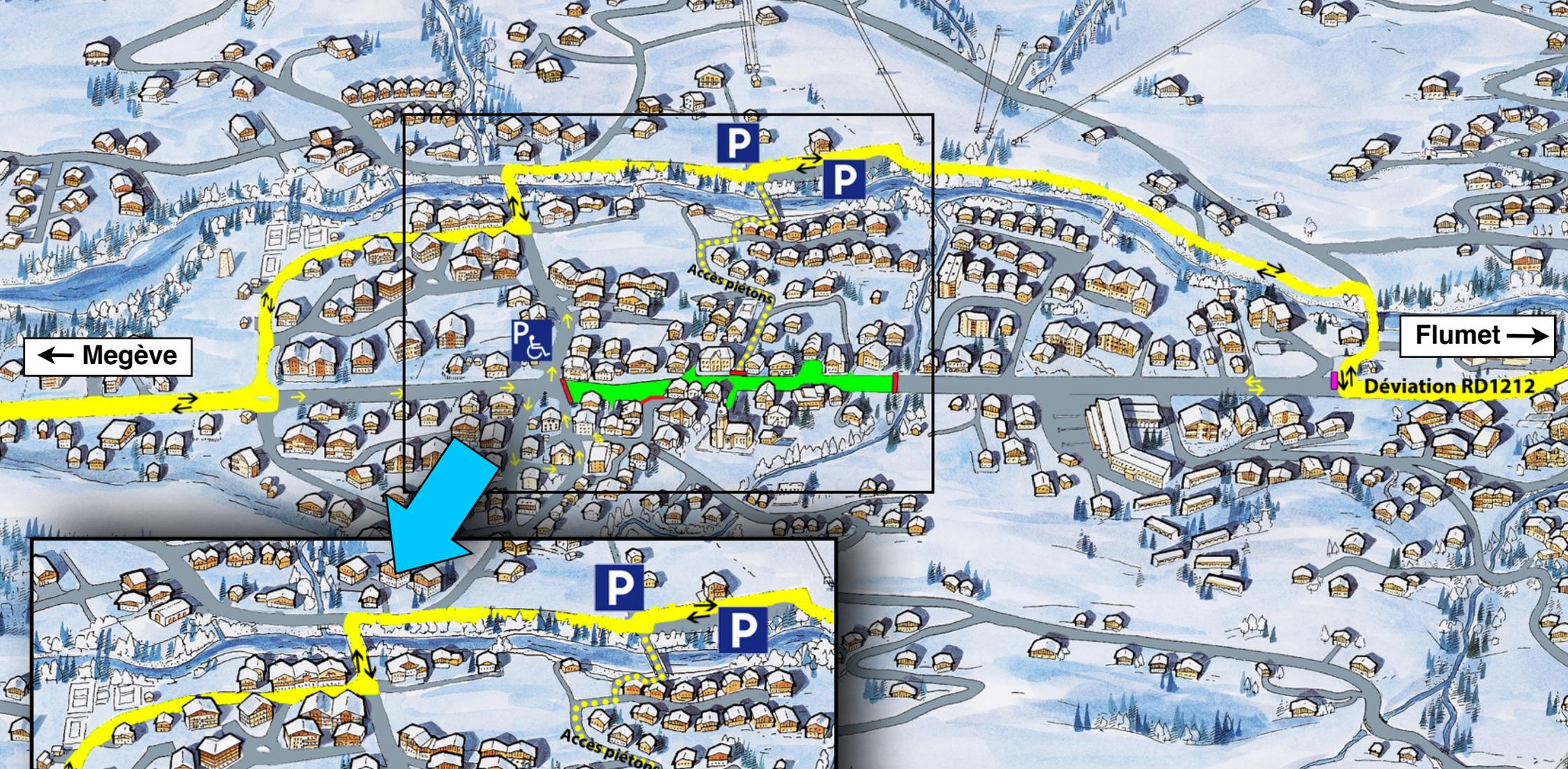
C'est pourquoi nous avons réalisé ce document qui vous permettra de mieux comprendre le plan de circulation établi spécialement pour ces 3 journées. Nous ne pouvons, bien sûr, que vous inviter à limiter vos déplacements durant cette période et profiter au maximum de la fête dans le village.

Nous invitons les hébergeurs touristiques à prévenir dès à présent leurs hôtes afin qu'ils puissent connaître les conditions pour accéder ou quitter leur logement, notamment pour le samedi 9 août, jour de départs et d'arrivées.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Nous vous souhaitons de belles fêtes et une bonne saison d'été !

La Municipalité

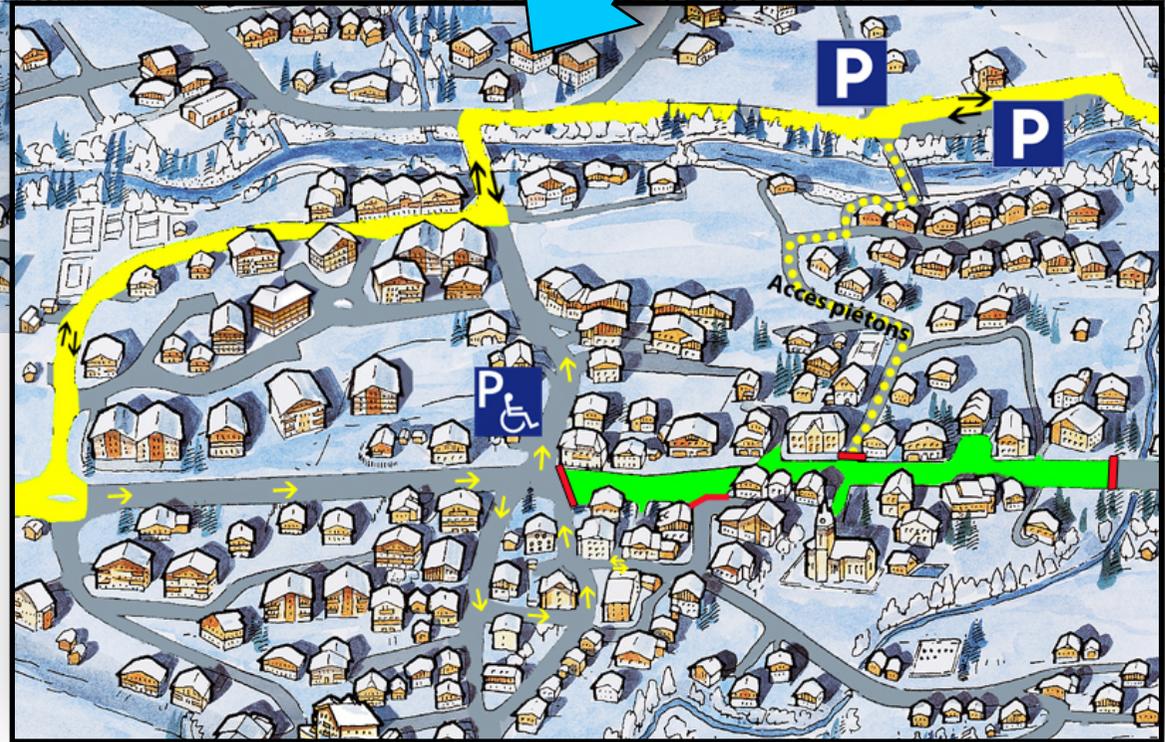


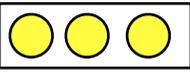
← Megève

Flumet →

Déviation RD1212

Accès piétons



-  Zone piétonne - circulation interdite
-  Tracé de la déviation de la RD1212
-  Accès piéton depuis le parking des Varins
-  Barrières fermant la circulation
-  Points de filtrage de la circulation